



SELARL Stanislas HELDT

Stéphane CLAISE

Jacques-Yves LE MAREC

Louis-Victor LOGER

Commissaires de Justice Associés

60 rue Pierre Charron

75008 PARIS

01.39.50.55.51 / etude@hy-justice.fr

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN **DEUX-MILLE-VINGT-SIX** et le **VINGT-CINQ SEPTEMBRE** A
9H00

ACTE
DE COMMISSAIRE
DE
JUSTICE



GESTIONNAIRE DU
DOSSIER

Béatrice CHOCHON

0139509080

Email : hy@orange.fr

REF A RAPPELER :

2604230 - BC

30/09/2026

MOYENS DE PAIEMENT



01.39.50.55.51

CHEQUE :

Ordre : SELARL HELDT CLAISE LE MAREC

À LA DEMANDE DE :

coliquidateurs judiciaires de la société © sas
inscrite au registre du commerce de Lyon sous le n° Siren
dont le siège est à ayant
pour activité: l'acquisition, la démolition, la reconstruction, la division
par lots aux fins de revente d'un bien immobilier sis 15 rue Villebois et 33
rue du Goulet 93300 AUBERVILLIERS désignées à cette fonction par
jugement du Tribunal des activités économiques de PARIS le 16 avril
2025, Élisant domicile en mon Etude

LEQUEL A PREALABLEMENT EXPOSE A :

La SELARL Stanislas HELDT, Stéphane CLAISE, Jacques-Yves LE MAREC, Louis-Victor LOGER, Commissaires de justice associés, titulaire d'un office de commissaires de justice à la résidence de VERSAILLES (78000), 3 rue de l'Assemblée Nationale, titulaire d'un office de commissaires de justice à la résidence de PARIS (75008), 60 rue Pierre Charron, soussignée par l'un d'eux,

QUE :

Dans le cadre des opérations de liquidation judiciaire de la SAS [redacted]
et suivant ordonnance rendue par le Juge commissaire du Tribunal des
activités économiques de paris en date du 23 juillet 2026, il me requiert à l'effet
de dresser le procès-verbal de description de l'immeuble sis à
AUBERVILLIERS 15 rue Villebois et Mareuil et 33 rue du Goulet
en spécifiant sa composition, sa superficie approximative, l'indication des
conditions d'occupation et l'identité des éventuels occupants.

DÉFÉRANT À CETTE DEMANDE :

Je, Louis-Victor LOGER, membre associé de la SELARL Stanislas HELDT, Stéphane CLAISE, Jacques-Yves LE MAREC, Louis-Victor LOGER, Commissaires de Justice associés, à la résidence de VERSAILLES (78000), 3 rue de l'Assemblée Nationale, et à la résidence de PARIS (75008), 60 rue Pierre Charron, soussigné,

Me suis rendu ce jour, à **09 h 00**, à l'ensemble immobilier dénommé « METROPOLITAN », sis 15 rue Villebois Mareuil et 33 rue du Goulet, 93300 AUBERVILLIERS, et ai accédé au Hall A1 du bâtiment A par le 21 rue Villebois Mareuil, puis, par l'ascenseur A1, au 4ème étage, appartement n° A1-402.

Où là étant, en présence de :

Monsieur [REDACTED] et de Monsieur [REDACTED] témoins majeurs,
de la société A2 PROSERRURIER
de la société CTI EXPERTISES, diagnostiqueurs

J'ai sonné et frappé à plusieurs reprises à la porte de l'appartement, sans obtenir de réponse.

J'ai alors fait procéder à l'ouverture de la porte par la société A2 PROSERRURIER.

Pénétrant dans les lieux, j'ai constaté que ceux-ci étaient vides de toute personne et de tout bien à l'exception de portes de placard stockées à même le sol.

J'ai procédé aux constatations suivantes :

SITUATION DE L'IMMEUBLE

Les biens décrits dépendent d'un ensemble immobilier sis à AUBERVILLIERS (93300), 15 rue Villebois Mareuil et 33 rue du Goulet, figurant au cadastre de ladite commune section Y numéro 56.

Plan parcellaire :

<https://cadastre.data.gouv.fr/map?style=ortho&parcelleId=930010000Y0056>



Vue aérienne :

<https://earth.google.com/web/@48.911905,2.377875,60a,400d,35y,0h,0t,0r>



DÉSIGNATION D'APRÈS LE TITRE DE PROPRIÉTÉ

Dans un ensemble immobilier sis à AUBERVILLIERS (Seine Saint Denis - 93300) dénommé « METROPOLITAN » - 15 rue Villebois Mareuil et 33 rue du Goulet, cadastré section Y 56 pour une contenance de 24a 40ca

Savoir les lots de copropriété suivants :

LE LOT NUMERO VINGT ET UN (21) DE L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

Situé au 4ème étage du bâtiment A, accès par l'ascenseur et l'escalier A1 communs, à gauche dans le couloir commun A1 depuis l'ascenseur A1, porte face, UN APPARTEMENT N°A1-402 DE TYPE 4 PIECES, comprenant : une entrée avec placard, un séjour avec coin cuisine, trois chambres dont une avec placard et une avec salle d'eau et placard, une salle d'eau avec wc, un wc et un dégagement et le droit aux jouissances exclusives et privatives d'un balcon et d'une terrasse.

Et les 114/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

LE LOT NUMERO SOIXANTE SEPT (67) DE L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

Situé au premier sous-sol, du bâtiment A, accès par la rampe d'accès commune au rez-de-chaussée, puis par l'aire de circulation commune : UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT N° 16.

Et le 5/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Tels que lesdits biens existent, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve

Que ledit immeuble a fait l'objet :

- D'un état descriptif de division et règlement de copropriété reçu par Maître REBOTIER, Notaire à LYON en date du 26 mars 2019 publié au 2ème bureau du Service de la Publicité Foncière de BOBIGNY le 4 avril 2019, volume 2019 P, N°2158

- D'un acte contenant constitution de servitude au profit d'ENEDIS reçu par Maître LE CARBONNIER de la MORSANGLIERE, Notaire à ROUEN en date du 6 septembre 2023 publié audit bureau le 7 septembre 2023, volume 2023 P, N°20865

Que ces biens appartiennent à la Société « [REDACTED] » selon acte reçu par Maître REBOTIER, Notaire associé à LYON en date du 9

janvier 2019 publié au 2ème bureau du Service de la Publicité Foncière de BOBIGNY le 4 février 2019, volume 2019 P, N°766.

IDENTITÉ DU SYNDIC

Le syndic de la copropriété est IMMO CITY, 18 boulevard Rouget de Lisle, 93100 MONTREUIL.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA CONSTRUCTION

Appartement situé au 4ème étage d'un immeuble collectif moderne, du livré entre 2023 et 2024.

Nombre de niveaux : rez-de-chaussée et cinq étages sur deux niveaux de sous-sol.

Maçonnerie : façades à parement.

L'appartement se divise comme suit :

1. Entrée

Revêtement de sol : revêtement imitation parquet

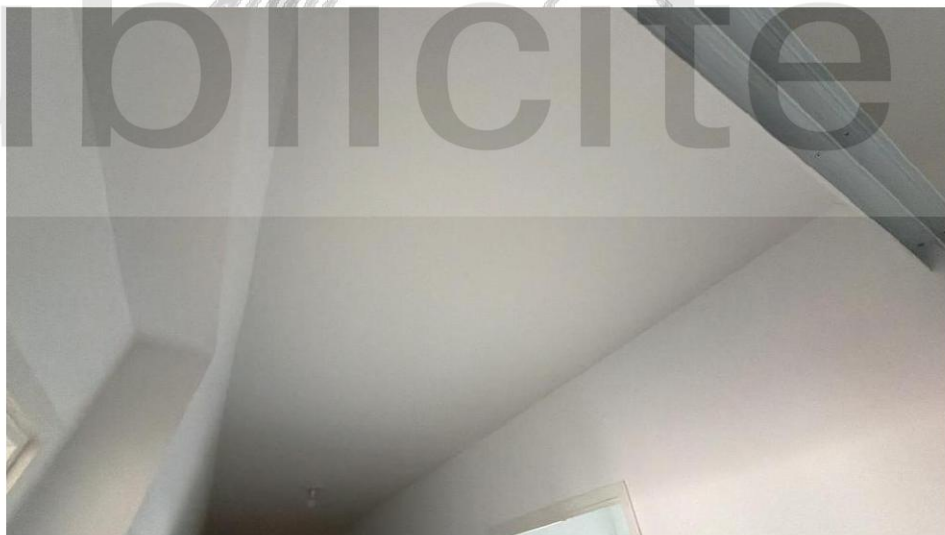
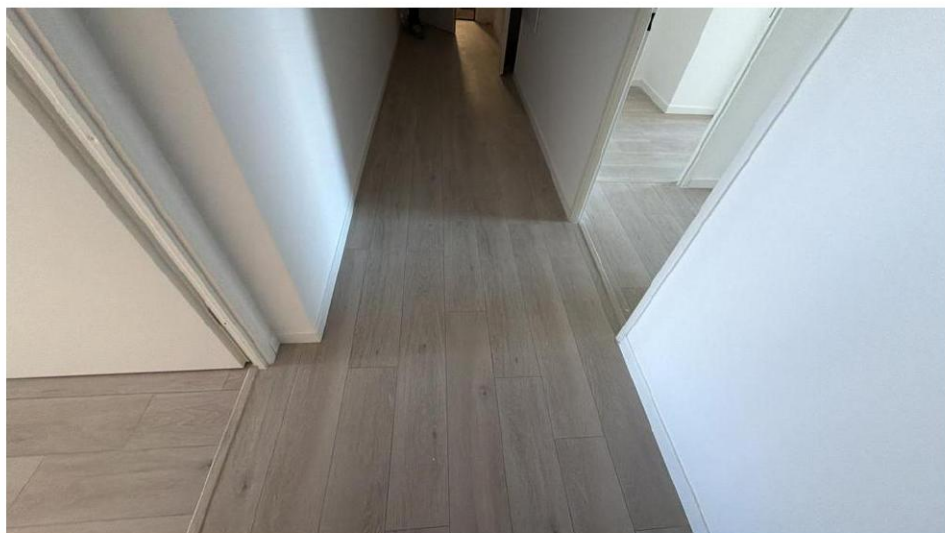
Murs : peinture

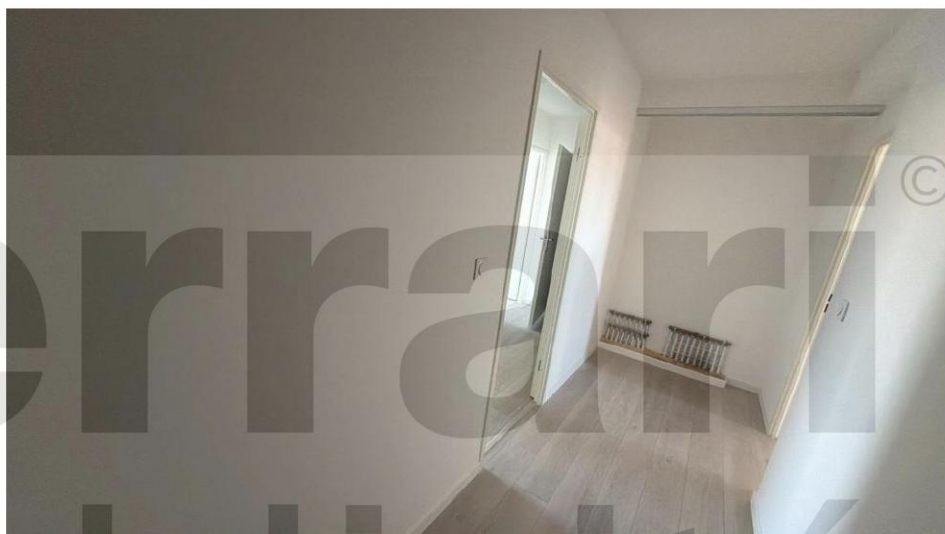
Plafond : peinture

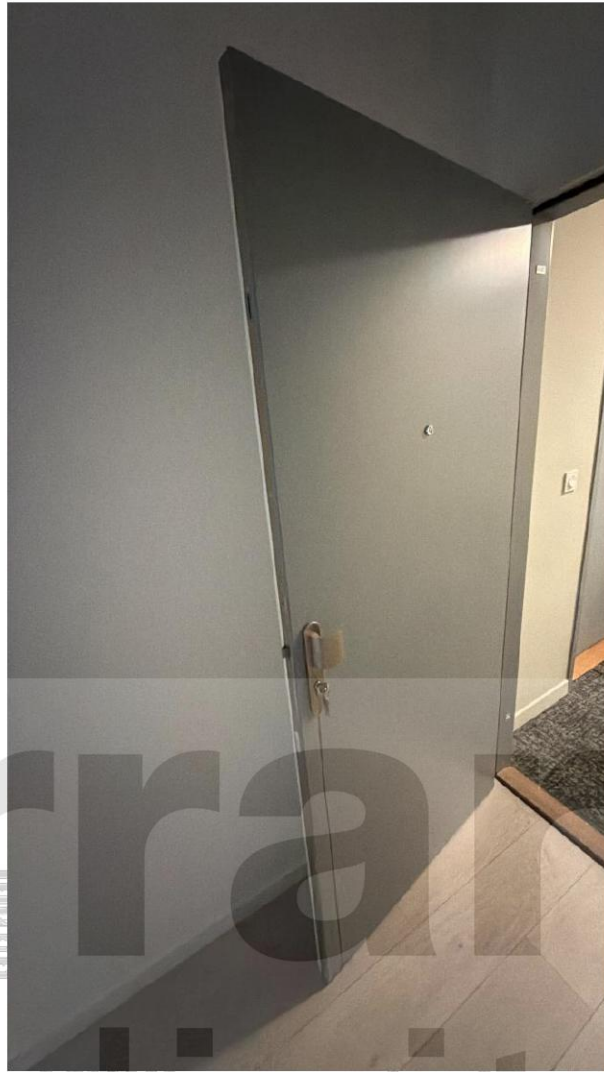
Aménagement / Équipement : au fond de l'entrée et du dégagement, un placard aménagé abritant la nourrice de plomberie ; gaine technique abritant le tableau électrique (porte non posée)

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques











2. Water-closet

Revêtement de sol : carrelage

Murs : peinture

Plafond : peinture

Aménagement / Équipement : cuvette de WC avec réservoir ; trappe de visite

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques



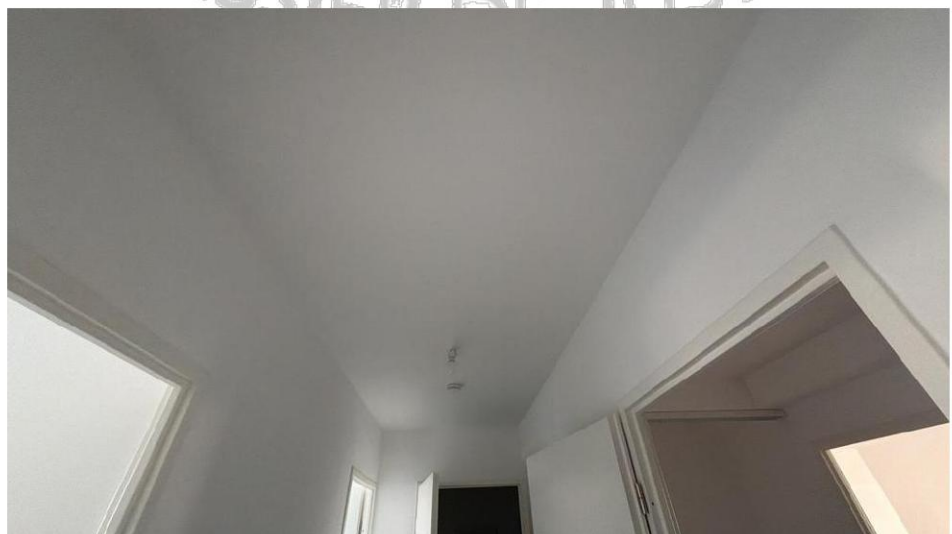
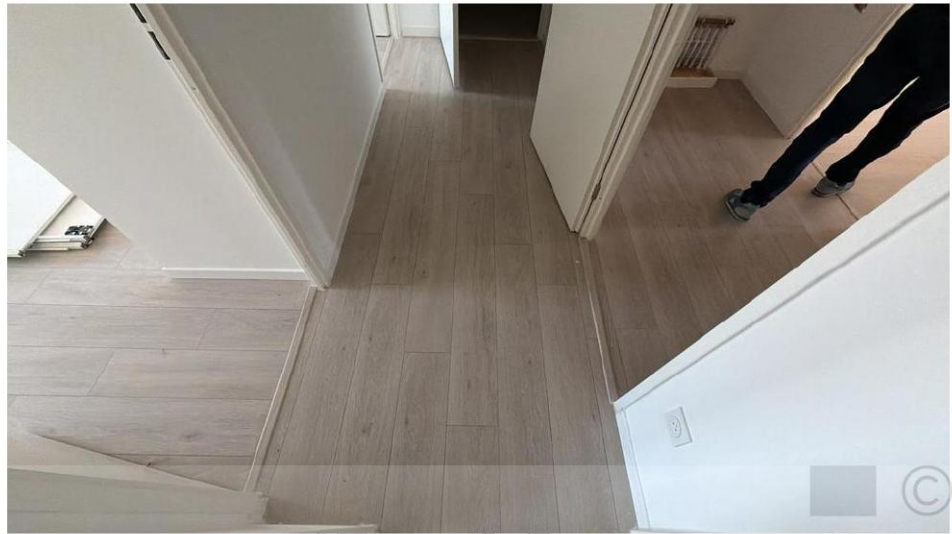
3. Dégagement

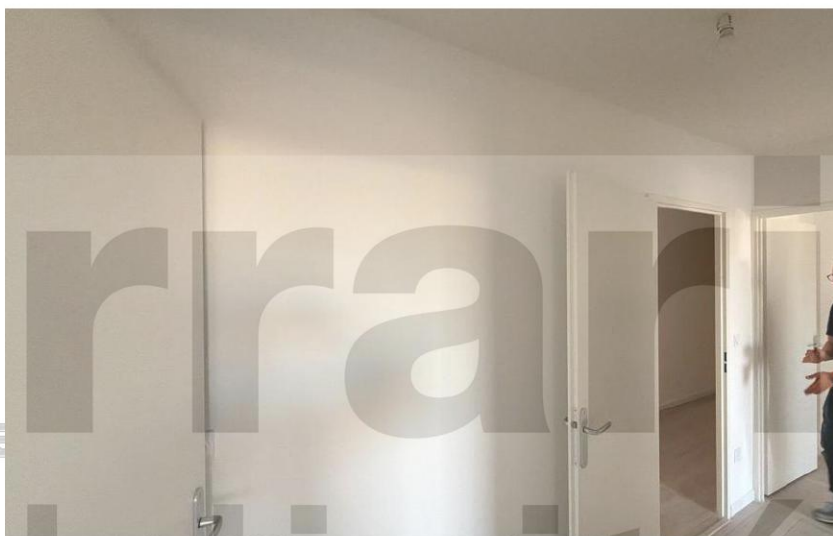
Revêtement de sol : revêtement imitation parquet

Murs : peinture

Plafond : peinture

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques





4. Première chambre

Revêtement de sol : revêtement imitation parquet

Murs : peinture

Plafond : peinture

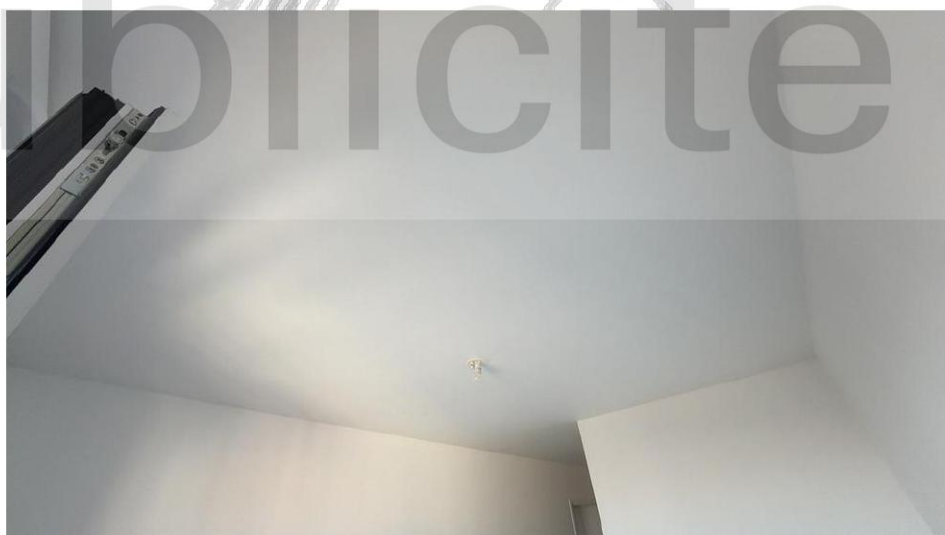
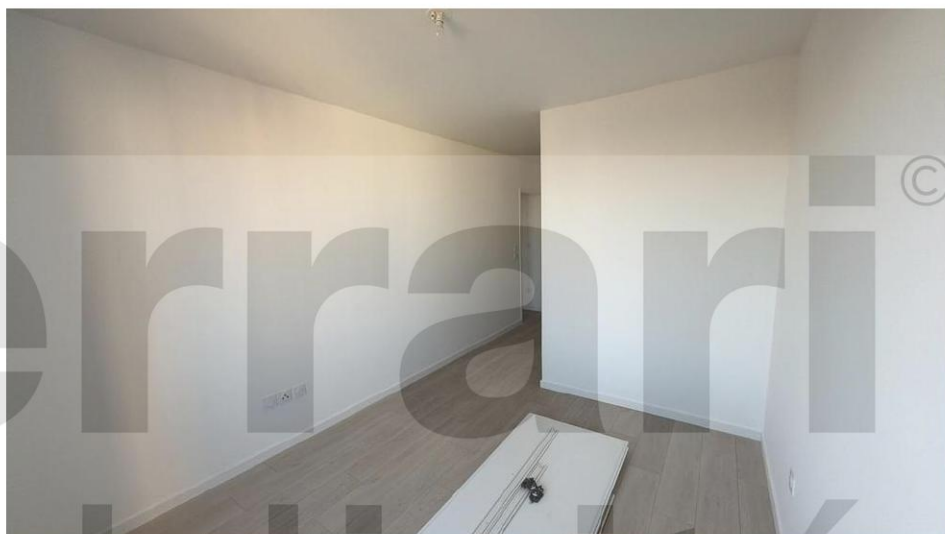
Menuiseries extérieures : une porte-fenêtre châssis PVC double vitrage avec volet mécanique déroulant, donnant sur un balcon filant desservant les trois chambres

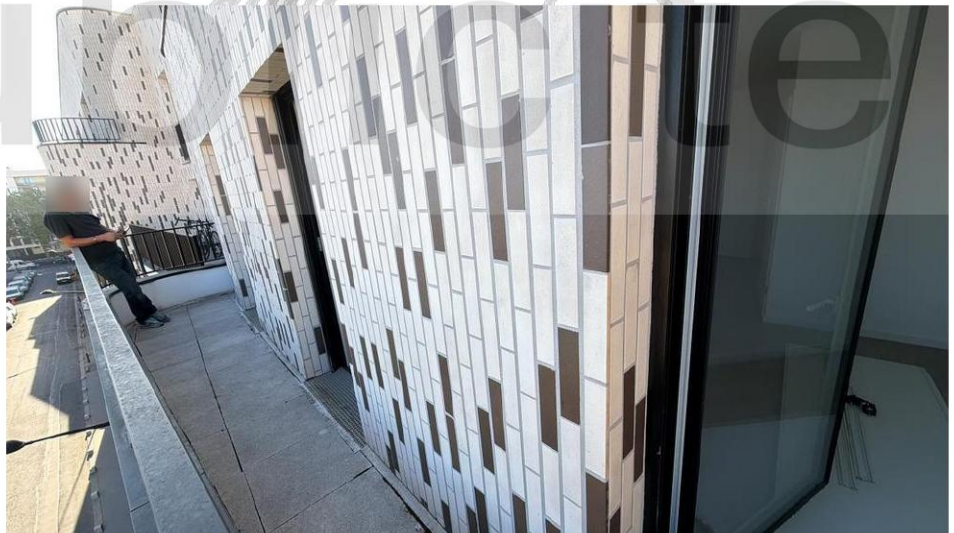
Aménagement / Équipement : un dressing aménagé ; accès à une salle d'eau ; radiateur ; balcon filant exposé au nord sur rue, avec garde-corps métallique

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques









5. Salle d'eau de la première chambre

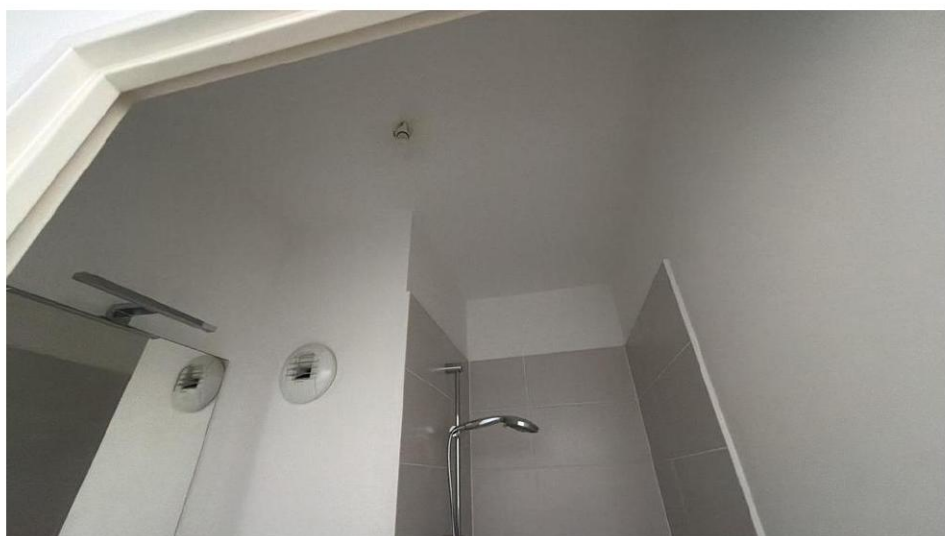
Revêtement de sol : carrelage

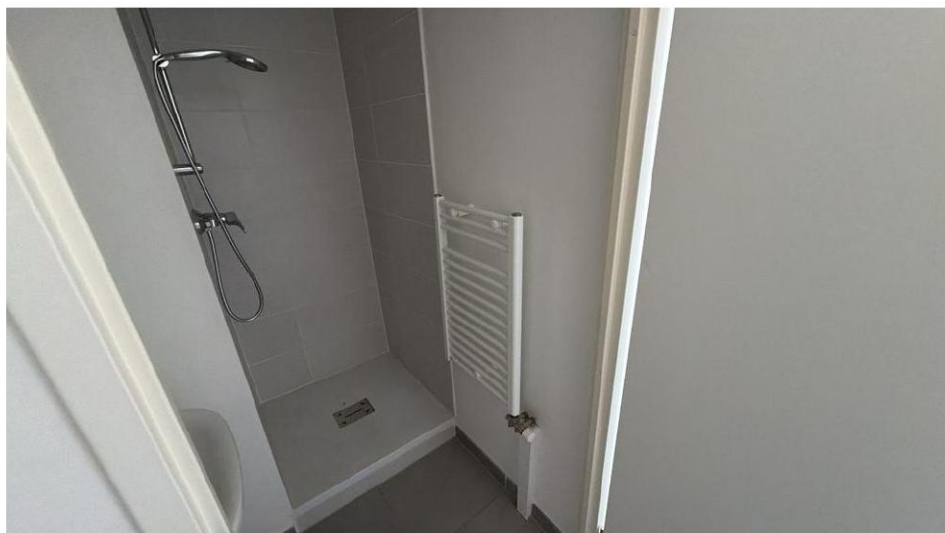
Murs : peinture et faïence dans l'espace douche

Plafond : peinture

Aménagement / Équipement : receveur de douche avec colonne de douche ;
lavabo sur colonne avec mitigeur ; miroir avec applique ; sèche-serviettes

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques





6. Deuxième chambre

Revêtement de sol : revêtement imitation parquet

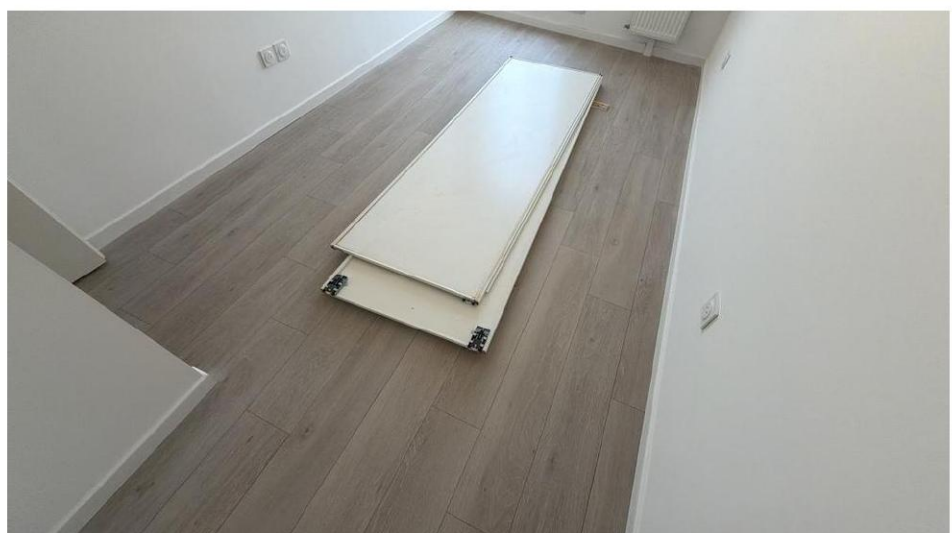
Murs : peinture

Plafond : peinture

Menuiseries extérieures : fenêtre châssis PVC double vitrage avec volet mécanique déroulant, donnant sur le balcon filant

Aménagement / Équipement : un dressing aménagé

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques





7. Troisième chambre

Revêtement de sol : revêtement imitation parquet

Murs : peinture

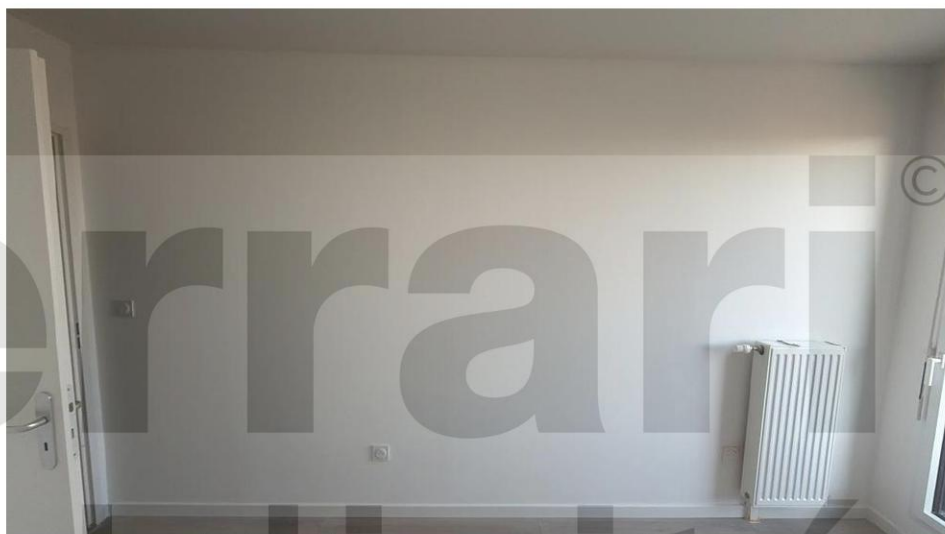
Plafond : peinture

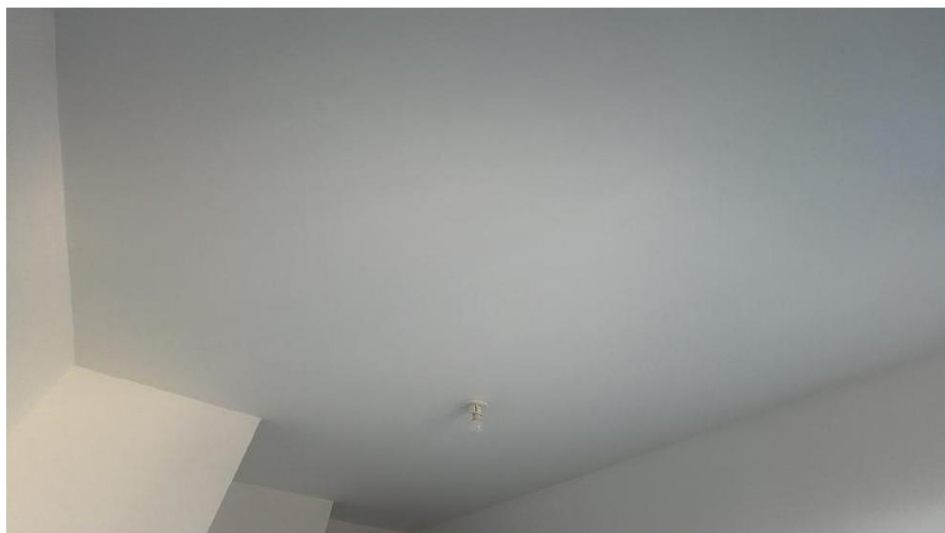
Menuiseries extérieures : une fenêtre PVC double vitrage avec volet mécanique déroulant, donnant sur le balcon filant

Aménagement / Équipement : radiateur

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques







8. Salle d'eau avec water-closet

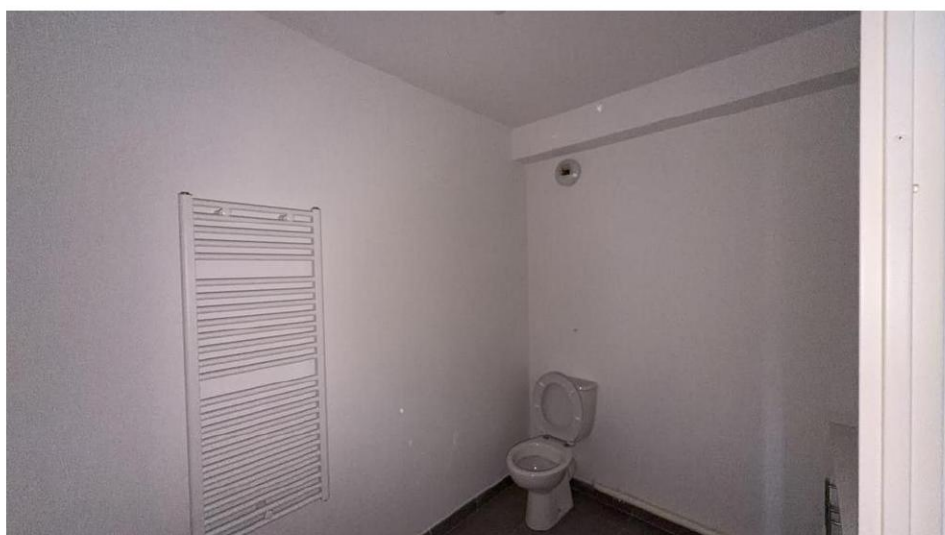
Revêtement de sol : carrelage

Murs : peinture et faïence dans l'espace douche

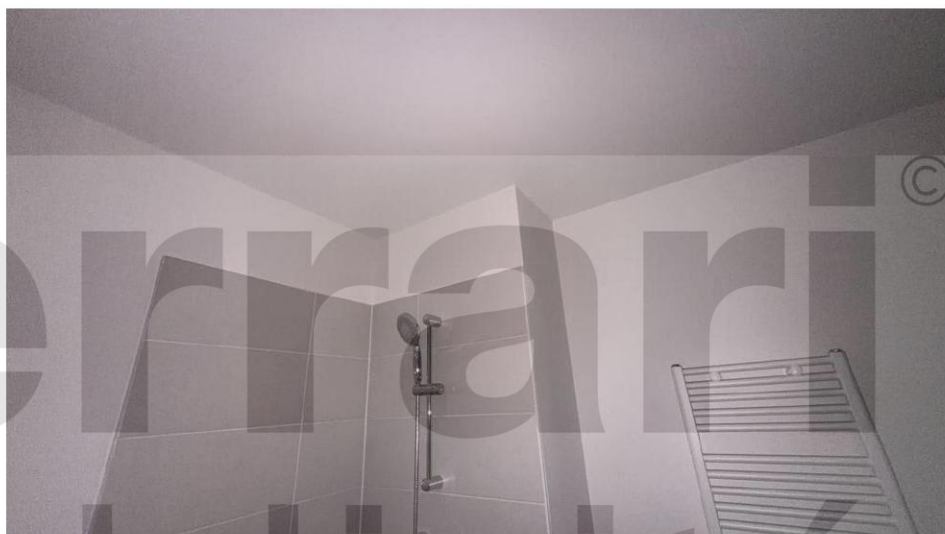
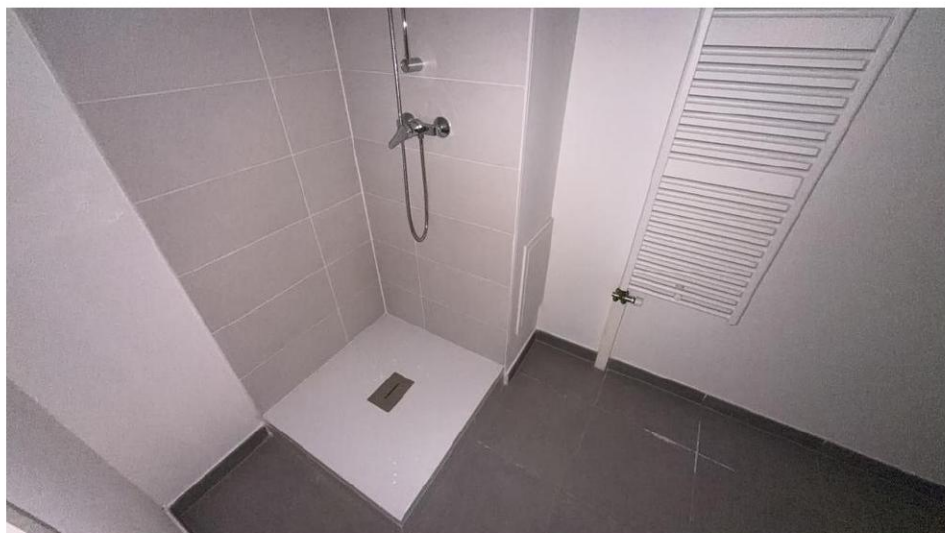
Plafond : peinture

Aménagement / Équipement : receveur de douche avec colonne de douche ;
meuble à deux vasques avec miroir et applique ; cuvette de WC ; sèche-
serviettes

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques







HUISSIER DE JUSTICE

9. Séjour avec coin cuisine

Revêtement de sol : revêtement imitation parquet

Murs : peinture

Plafond : peinture

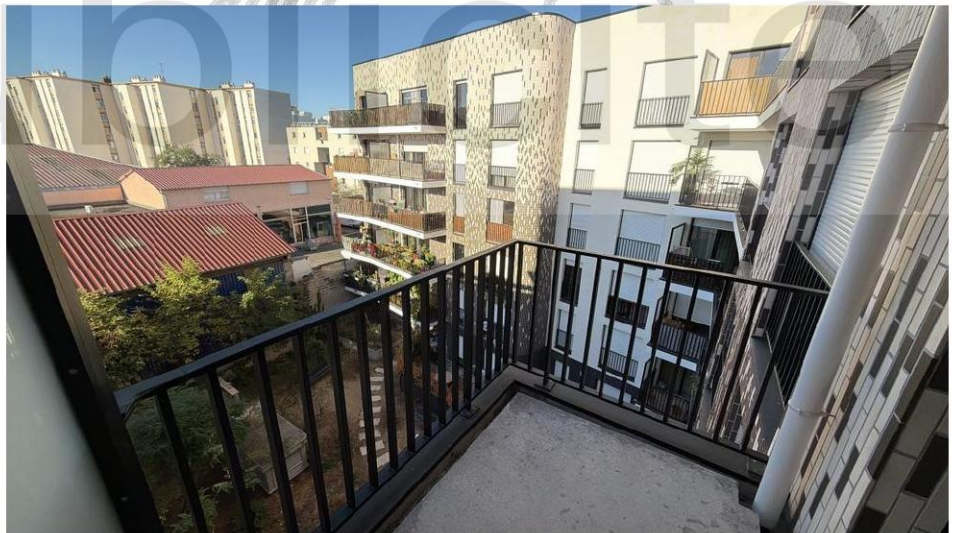
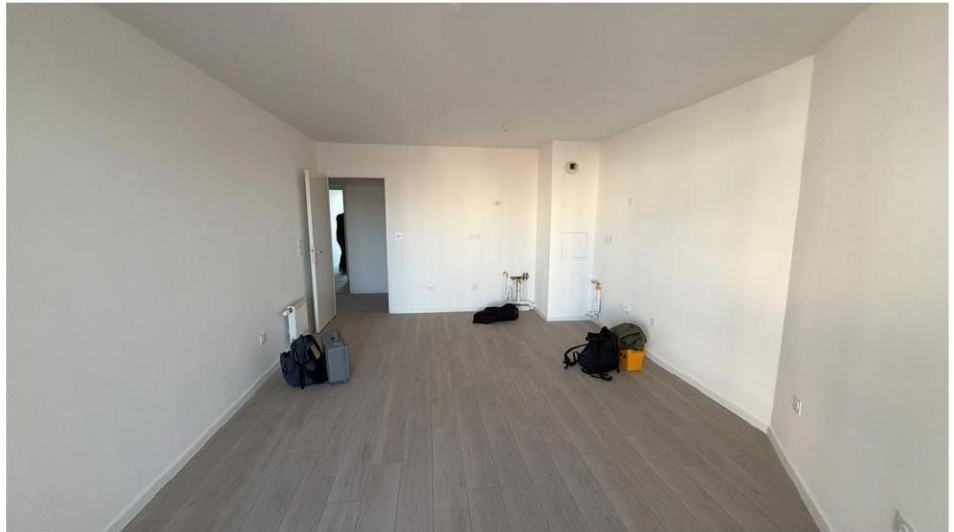
Menuiseries extérieures : une porte-fenêtre PVC double vitrage avec volet déroulant mécanique, donnant sur une terrasse

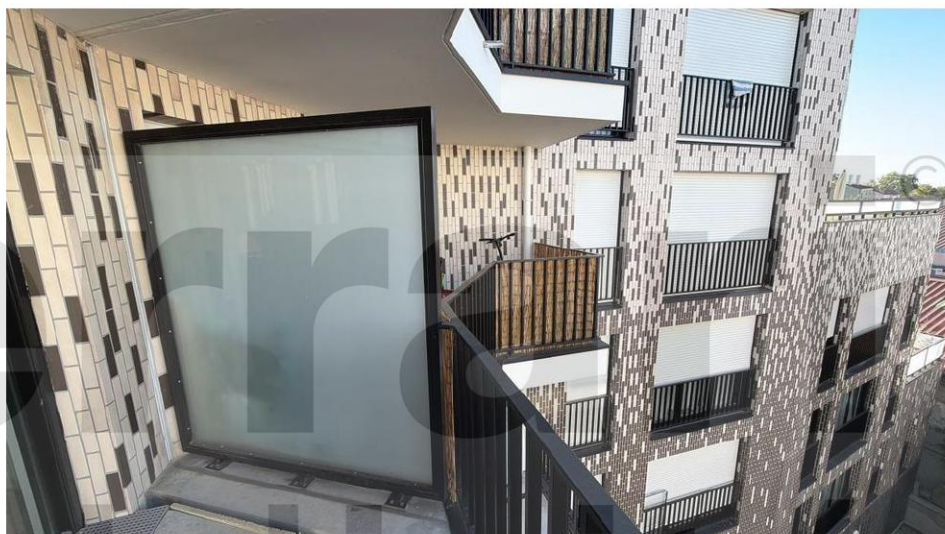
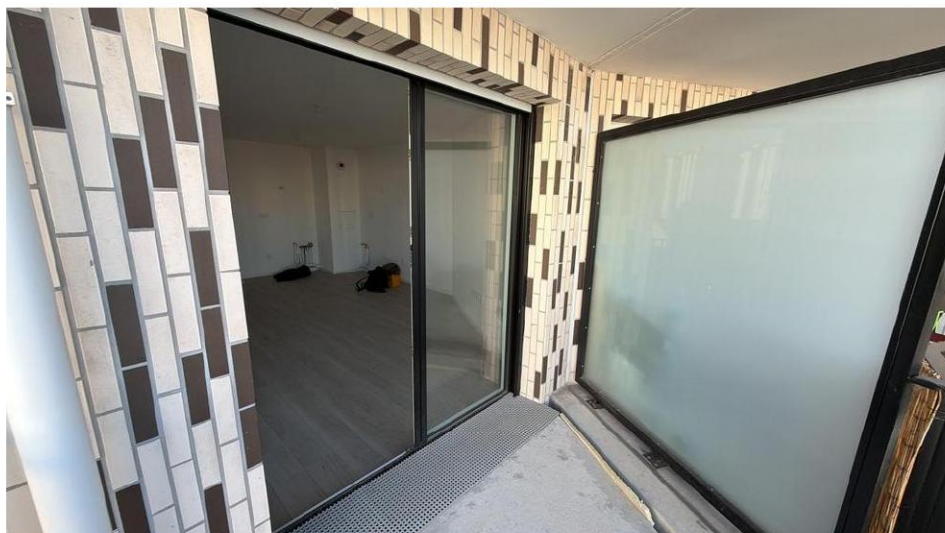
Aménagement / Équipement : un espace ouvert avec arrivée d'eau et évacuation correspondant à une cuisine ouverte ; radiateur ; terrasse avec garde-corps métallique et paroi vitrée

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques









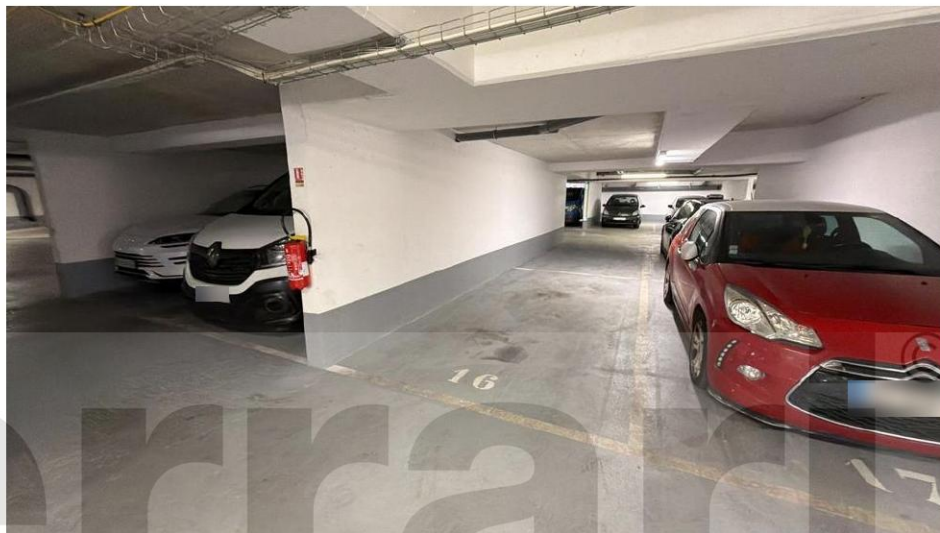
PREMIER SOUS-SOL

10. Emplacement de stationnement

Emplacement de stationnement numéro 16, situé au premier sous-sol, accessible par la rampe commune du 33 rue du Goulet, puis par l'aire de circulation commune, libre de toute occupation.

Revêtement de sol : béton

Aménagement / Équipement : numéro 16 marqué au sol



11. Chauffage

Le chauffage est collectif, au gaz.

12. Parties communes et extérieurs

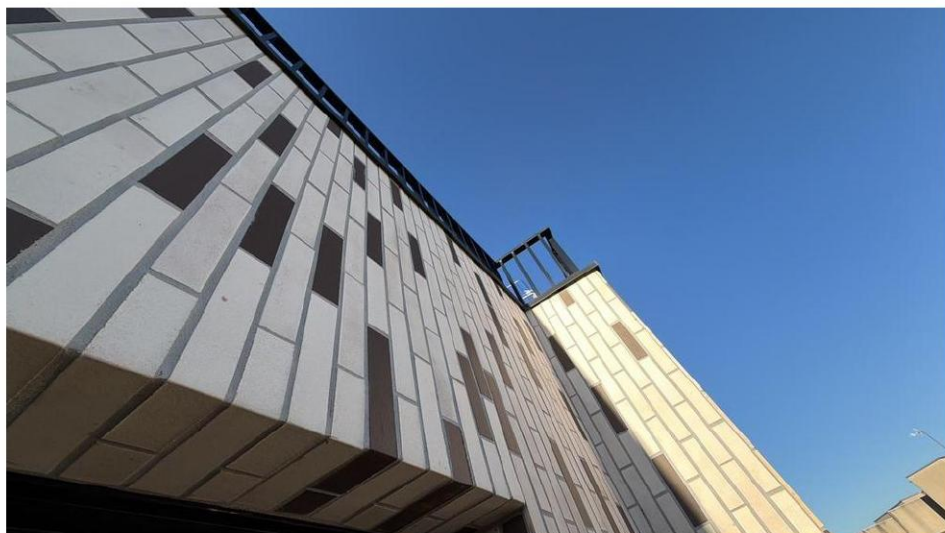
L'accès au Hall A1 du bâtiment A s'effectue par le 21 rue Villebois Mareuil ; l'accès aux sous-sols s'effectue par la rampe commune du 33 rue du Goulet.

Les façades sont à parement de teintes claire et foncée, avec garde-corps métalliques.

Depuis la terrasse du séjour, vue sur le jardin intérieur de l'ensemble immobilier, planté d'arbres, d'arbustes et de massifs, avec cheminement ; depuis le balcon filant, vue sur la rue.







OCCUPATION

Les lieux sont libres de toute occupation.

J'ai fait refermer la porte de l'appartement par la société A2 PROSERRURIER.

Je quitte les lieux à **10 h 30.**

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description, pour servir et valoir ce que de droit.



HUISSIER DE JUSTICE